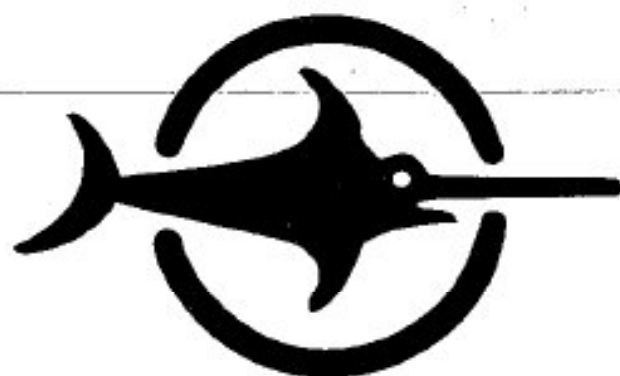




BEUCHAT®
by **ECS**

BOUTEILLES / ROBINETTERIES
Notice d'utilisation

Vous venez d'acquérir un ensemble bouteille et robinet destiné à la plongée sous-marine. Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance.

RECOMMANDATIONS

CET ENSEMBLE NE DOIT ETRE UTILISE QUE PAR DES PERSONNES AYANT REÇU IMPERATIVEMENT UNE FORMATION PAR UN ORGANISME AGREE TEL QUE : INSTRUCTEURS AGREES, CENTRE DE PLONGEE HABILITE, ETC...

BEUCHAT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE MAUVAISE CONNAISSANCE. MAUVAISE UTILISATION OU MAUVAIS ENTRETIEN DE CET APPAREIL.

NOUS RAPPELONS QUE LES BLOCS SONT DESTINES A ETRE REMPLIS EXCLUSIVEMENT EN AIR RESPIRABLE CONFORMEMENT A LA NORME EN 132. LEUR REMPLISSAGE AVEC TOUT AUTRE MELANGE EST FORMELLEMENT INTERDIT.

LA PROFONDEUR MAXIMALE D'UTILISATION DE CET ENSEMBLE EST DE 50 METRES (CONFORMEMENT A LA NORME EN 250).

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Le bloc est composé :

- D'une ou deux bouteille(s) en acier,
- D'un robinet 1 ou 2 sorties.
- D'un culot en PVC
- D'une poignée de portage

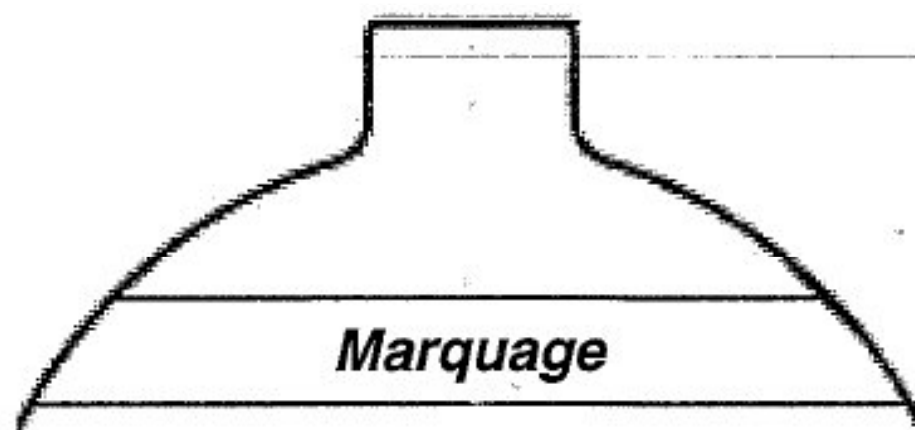
Un filet de protection peut être proposé en option

LA BOUTEILLE

Les bouteilles sont disponibles dans une gamme de volume de 6 à 15 litres et pour une pression de service de 232 bar Ces bouteilles sont fabriquées sur le site de production de ECS à Apolda en Allemagne, en conformité aux exigences de la réglementation européenne (directive 97/23/CE). La fabrication de nos bouteilles est garantie par un système d'assurance qualité certifié ISO 9001 :2000.

Les bouteilles sont protégées contre la corrosion :

par une couche de métallisation à chaud , une couche d'apprêt et deux couches de peinture polyuréthane. Les informations réglementaires sont gravées sur l'ogive de la bouteille comme précisé sur le schéma ci-après.



Avant :

xxxxxxx¹⁾ D²⁾ ecs³⁾ / xxxxxx⁴⁾ UT⁵⁾

PS xxx PT xxx BAR⁶⁾ xx.x KG⁷⁾ xx L⁸⁾ xx.x MM⁹⁾

CE¹⁰⁾ 0090¹¹⁾ x¹²⁾ xxxx/xx¹³⁾

Arrière:

AIR¹⁴⁾

- xx / + xx °C¹⁵⁾

1)	Taraudage du goulot	9)	Epaisseur minimum
2)	Pays	10)	Marquage CE de l'organisme notifié
3)	Nom et logo du fabricant (ECS)	11)	Nom de l'organisme notifié
4)	No de série du fabricant	12)	Poinçon de contrôle
5)	Marque de contrôle ultra sons	13)	date d'épreuve année / mois
6)	Pression remplissage pression épreuve	14)	Gaz d'utilisation
7)	Masse de la bouteille vide	15)	Température d'utilisation
8)	Capacité en litres		

Tout autre marquage, tel que l'inscription à l'occasion de la requalification, doit être réalisé impérativement dans la zone renforcée de la partie hémisphérique de la bouteille.

Tout marquage sur la partie cylindrique imposerait la réforme de la bouteille.

LA ROBINETTERIE

Les blocs sont livrés avec des robinets conformes à la directive 89/686/CE.

Le robinet est raccordé sur la bouteille par un filetage de type M25x2 et l'étanchéité est assurée par un joint torique selon la norme DIN 477 ou EN 144-1, le robinet est vissé à un couple de serrage de 80 N.m.

Chaque robinet est équipé :

- d'un ou deux volants de manoeuvre assurant ouverture et fermeture lors de l'utilisation (gonflage ou plongée),
- d'une ou deux sorties assurant le raccordement sur détendeur selon 2 possibilités :
 - Type yoke ou
 - DIN 477 - 232 bar selon ISO 1209
 - d'un tube plongeur

La fermeture du robinet se fait par rotation du ou des volants dans le sens des aiguilles d'une montre avec un serrage modéré ; l'ouverture s'effectue de manière progressive dans le sens inverse.

AUTRES ACCESSOIRES

Le culot en PVC est adapté au diamètre des bouteilles et permet le maintien en position verticale. Un orifice est prévu au fond pour évacuer l'eau résiduelle et faciliter son démontage.

La poignée de portage est réalisée en 2 parties permettant son montage et démontage sans avoir à dévisser le robinet.

UTILISATION

• Lutte contre la corrosion

Nous vous rappelons que l'ennemi n° 1 est la corrosion. Elle réduit la durée de vie de la bouteille et peut la rendre dangereuse. Il convient de tout mettre en oeuvre pour :

- Retarder son apparition ;
- La détecter et l'éliminer ;
- Ecarter à temps une bouteille dangereuse.

Recommandations :

- Ne jamais gonfler un sac de relevage à robinetterie nue (sans détendeur).
- Ne jamais laisser une bouteille vide, robinet ouvert.
- Conserver une pression d'air résiduelle dans la bouteille afin d'évacuer l'eau qui aurait pénétré par l'orifice de la robinetterie. Si la bouteille a été entièrement vidée en plongée, laissez le détendeur en place jusqu'à ce qu'elle se trouve à l'abri.
- Ne jamais vider rapidement une bouteille afin d'éviter le givrage de la robinetterie et une condensation importante à l'intérieur de la bouteille.

• Manipulation

Les chocs doivent être évités car ils peuvent écailler la peinture, voire même entamer le métal plus ou moins profondément. Une protection satisfaisante peut être réalisée, par exemple, à l'aide d'un filet en nylon qui présente l'avantage de ne pas conserver l'humidité. L'exposition d'une bouteille en plein soleil ou dans un véhicule surchauffé est à proscrire.

• Chargement

Cette opération doit être effectuée par un professionnel habilité.

Rappels :

- Vérifier la date d'épreuve, la pression de service et le bon état général de la bouteille.
- Ne charger la bouteille qu'avec de l'air respirable.
- Faire fuser l'air avant de raccorder la bouteille à la rampe de chargement.
- NE JAMAIS DEPASSER LA PRESSION DE SERVICE pour laquelle la bouteille a été conçue.
- Charger la bouteille lentement afin d'éviter un échauffement intempestif (maximum : 50°C).
- Vérifier avant chaque gonflage l'état des décanteurs et des filtres afin d'éviter l'introduction de condensats d'huile et d'eau dans la bouteille.

ENTRETIEN

Il est interdit de réaliser une réparation par soudage, rivetage ou perçage sur la bouteille ou toutes opérations créant un enlèvement de matière ou une élévation de température importante de la bouteille.

• Entretien courant

Il est conseillé de rincer le bloc quotidiennement à l'eau douce sans oublier le fond (orifice prévu à cet effet dans le culot) pour éliminer l'eau de mer, évacuer le sable et ainsi éviter l'abrasion de la peinture et une corrosion hâtive. Les zones de peinture écaillée par chocs ou abrasion doivent être retouchées au plus tôt.

• Entretien périodique

Ce bloc est soumis à des contrôles périodiques et réguliers imposés par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation. Ces contrôles doivent obligatoirement être effectués par des établissements ou des personnes habilités.

• Stockage

Avant un stockage prolongé, il est judicieux d'effectuer les opérations d'entretien décrites ci-dessus.

Par ailleurs il est vivement recommandé :

- de stocker la bouteille en position verticale
- dans un endroit tempéré, propre et sec
- de conserver une faible pression résiduelle à l'intérieur afin d'évacuer poussières et condensation qui auront éventuellement pénétré par l'orifice de la robinetterie.

Il peut être dangereux de respirer l'air d'une bouteille qui est restée chargée de nombreux mois.

CONDITIONS DE GARANTIE

Tous nos produits sont garantis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'achat.

Le matériel que vous avez acquis est garanti sur une période de deux années à partir de la date de votre achat contre tous défauts d'origine et vices cachés.

La garantie ne prend pas en charge les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'un mauvais entretien ou d'une usure due à un vieillissement normal du produit.

De plus la garantie cesse en cas de démontage du produit par l'utilisateur. Toute intervention sur le bloc doit être confiée exclusivement à un spécialiste reconnu.

Pour toute réclamation, adressez-vous à votre revendeur **BEUCHAT** qui transmettra votre demande.